

**Particularités pour les modes et types de formations
Modalités applicables**

Type d'activités	Nombre d'UFC reconnu	Maximum d'UFC octroyé par période de référence et autres conditions et modalités particulières
a) Études universitaires liées à l'optométrie générale ou à la santé oculaire	15 UFC par crédit universitaire Résidence en optométrie : 45 UFC par année complète	
b) Professeur en optométrie et chargé d'enseignement clinique et d'enseignement en laboratoire	Professeur : 5 UFC pour chaque session à temps plein; 3 UFC pour chaque session à temps partiel Chargé d'enseignement : 2,5 UFC pour chaque session d'une journée par semaine; 1,25 UFC pour chaque session d'une demi-journée par semaine	Maximum 30 UFC
c) Stage et cours de perfectionnement de l'Ordre	Pour le maître de stages : 1 UFC pour chaque période de 5 heures de stage complétée Pour l'optométriste en stage : 1 UFC pour chaque période de 3 heures	Maximum 10 UFC pour le maître de stages
d) Titres octroyés par l'American Academy of Optometry ou organisme professionnel similaire (ARVO, BCLA, EAOO, etc.)	- « Diplomat » : 30 UFC - « Fellowship » : 15 UFC	Une seule fois au cours de la période durant laquelle ce titre est obtenu Les UFC octroyées correspondent à un ratio de 2/3 en santé oculaire et de 1/3 en optométrie générale
e) Examen du Bureau des examinateurs canadiens en optométrie ou du National Board of Examiners in Optometry	- Participation à l'élaboration et à l'administration de l'examen : 1 UFC pour chaque période de 2 heures - Réussite de l'examen : 15 UFC	Maximum 10 UFC pour la participation à l'élaboration et l'administration Les UFC octroyées correspondent à un ratio de 2/3 en santé oculaire et de 1/3 en optométrie générale
f) Obtention d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire	4 UFC en santé oculaire ou en optométrie générale, s'il s'agit de la formation Soins immédiats en réanimation (SIR)	Doit être reconnu par la Fondation des maladies du cœur ou l'équivalent

Type d'activités	Nombre d'UFC reconnu	Maximum d'UFC octroyé par période de référence et autres conditions et modalités particulières
g) Publication d'un article scientifique	<p>Auteur unique : 2.5 UFC pour un article de 5 pages et moins ou 5 UFC pour un article de plus de 5 pages</p> <p>Auteurs multiples : 1.25 UFC pour un article de 5 pages et moins et 2.5 UFC pour un article de plus de 5 pages</p>	<p>Maximum 15 UFC</p> <p>Doit être publié dans une revue ou un journal scientifique reconnu, avec processus d'évaluation et de sélection reposant sur un comité de pairs ou reconnu ou approuvé par le COPE</p>
h) Conférencier dans le cadre d'une activité de formation reconnue par l'Ordre	Double du nombre d'UFC octroyé aux participants	Maximum 15 UFC
i) Présentation d'une affiche (« poster ») clinique	Règle habituelle pour la détermination du nombre d'UFC	Pour tout le temps consacré à la présentation de l'affiche à différents participants
j) Activité à distance, sans contrôle de présence physique	Règle habituelle pour la détermination du nombre d'UFC	Un résultat minimum de 50 % doit être obtenu lors de l'évaluation des connaissances afin que des UFC soient reconnues au participant
k) Cercle d'études reconnu par l'Ordre	Règle habituelle pour la détermination du nombre d'UFC	<p>Maximum 15 UFC</p> <p>Pour être reconnu, un cercle d'études doit être organisé et animé par un modérateur approuvé par l'Ordre, en fonction notamment des critères tels que la détention des connaissances nécessaires, d'une formation ou d'une expérience en animation ou en formation</p> <p>Pour chaque session d'un tel cercle d'études, le sujet et les objectifs d'apprentissage doivent avoir été soumis au préalable à l'attention de l'Ordre</p> <p>Règle habituelle pour le contrôle de présence</p>
l) Formation en éthique et en déontologie	Règle habituelle pour la détermination du nombre d'UFC	Seulement si l'activité est offerte par une organisation de catégorie A (aucun UFC octroyé dans le cas des organisations de catégorie B)
Formation en gestion	Aucune UFC	Les formations portant sur la gestion, les finances ou autres ne sont pas reconnues.